

**NOMINATION DE MANDATAIRE POUR ÉLECTRICE OU ÉLECTEUR**  
*LOI DE 1996 SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES (ARTICLE 44)*

Numéro de formulaire (à usage interne)

**INSTRUCTIONS**

Une électrice ou un électeur qui n'est pas en mesure de se rendre à un centre d'aide aux électeurs ou à un lieu de vote électronique et qui n'a pas accès à Internet ou à un appareil à l'aide duquel elle ou il peut voter de façon électronique pendant la période de scrutin peut nommer une autre personne à titre de mandataire pour voter de façon électronique en son nom en personne à un centre d'aide aux électeurs ou à un lieu de vote électronique. L'électrice nommée ou l'électeur nommé à titre de mandataire doit présenter ce formulaire dûment rempli en personne au membre du personnel électoral au Bureau du greffier municipal, pendant les heures normales d'ouverture.

En plus de ce formulaire dûment rempli, l'électrice nommée ou l'électeur nommé à titre de mandataire doit présenter une copie certifiée conforme ou une pièce d'identification originale (comme il est prescrit) tant pour la personne qui nomme la ou le mandataire que pour la personne qui est nommée pour agir en qualité de mandataire. Seuls les formulaires qui ont été timbrés et certifiés par le greffier municipal ou la personne qu'il a désignée pour le remplacer seront acceptés par les membres du personnel électoral du lieu de vote électronique. Avant de voter de façon électronique, une personne qui agit en qualité de mandataire au nom d'une autre électrice ou d'un autre électeur doit prêter le serment prescrit.

En vertu de l'article 44 de la Loi de 1996 sur les élections municipales, l'électrice ou l'électeur peut agir au nom d'une autre électrice ou d'un autre électeur ayant les qualités requises qui ne lui est pas apparenté ou apparentée ou d'une ou de plusieurs électrices ou d'un ou de plusieurs électeurs ayant les qualités requises qui lui sont apparentés, à l'aide d'un formulaire de nomination de mandataire séparé pour chacune d'elles ou chacun d'eux. Une personne apparentée désigne le père, la mère, le grand-père, la grand-mère, l'enfant, le petit-fils ou la petite-fille, le frère, la sœur, la conjointe ou le conjoint de l'électrice nommée ou de l'électeur nommé.

Ce formulaire dûment rempli est un document public et sa copie déposée auprès du greffier municipal peut être examinée par toute personne.

---

**SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLECTRICE OU L'ÉLECTEUR QUI NOMME LA OU LE MANDATAIRE**

Numéro du quartier

Conseil scolaire choisi

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse habitante dans la Ville du Grand Sudbury

---

**SECTION 2 — RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLECTRICE OU L'ÉLECTEUR QUI AGIT EN QUALITÉ DE MANDATAIRE**

Numéro du quartier

Conseil scolaire choisi

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse habitante dans la Ville du Grand Sudbury

Lien de l'électrice nommée ou de l'électeur nommé à titre de mandataire avec l'électrice ou l'électeur qui nomme la ou le mandataire (en choisir un)

- Lien de parenté (père, mère, grand-père, grand-mère, enfant, petit-fils, petite-fille, frère, sœur, conjointe ou conjoint)
- Aucun lien de parenté

**À usage interne seulement**

(Apposez vos initiales après qu'on ait confirmé que le nom de l'électrice ou de l'électeur qui nomme la ou le mandataire et celui de l'électrice nommée ou de l'électeur nommé à titre de mandataire se trouvent sur la liste électorale.)

---

**SECTION 3 — DÉCLARATION DE L'ÉLECTRICE NOMMÉE OU DE L'ÉLECTEUR NOMMÉ À TITRE DE MANDATAIRE**

(À remplir en présence du greffier municipal ou de la personne qu'il a désignée pour le remplacer)

Je soussigné ou soussignée, ayant le droit d'être électrice ou électeur dans la Ville du Grand Sudbury, affirme qu'on m'a nommée ou nommé pour voter de bonne foi et qu'on m'a demandé de le faire au nom de l'électrice ou de l'électeur qui m'a nommée ou nommé à titre de mandataire et que je n'ai pas déjà été nommée ou nommé pour voter au nom d'une autre personne non apparentée.

Déclaration faite devant moi à la Ville du Grand, dans la province d'Ontario

ce  jour de  2018

Signature de l'électrice nommée ou l'électrice nommée à titre de mandataire

Signature du greffier municipal ou de la personne qu'il a désignée pour le remplacer

---

**SECTION 4 – CERTIFICATION DU GREFFIER MUNICIPAL**

Par les présentes, je certifie que l'électrice ou l'électeur qui nomme la ou le mandataire a le droit de voter dans cette municipalité et que l'électrice nommée ou l'électeur nommé à titre de mandataire a toutes les qualités requises à ce titre dans cette municipalité et que celle-ci est autorisée ou que celui-ci est autorisé à voter au nom de l'électrice ou l'électeur qui nomme la ou le mandataire.

Signature du greffier municipal ou de la personne qu'il a désignée pour le remplacer

Date de certification

Sceau de certification

---

**SECTION 5**

**SERMENT VERBAL À PRÊTER AU CENTRE D'AIDE AUX ÉLECTEURS OU AUX LIEUX DE VOTE ÉLECTRONIQUE SUR PRÉSENTATION DE CE FORMULAIRE ET AVANT DE VOTER À TITRE DE MANDATAIRE**

**Je jure ou déclare solennellement :**

- Que je suis l'électrice nommée ou l'électeur nommé;
- Que je vote de bonne foi au nom de l'électrice ou l'électeur qui m'a nommée ou nommé mandataire;
- Que je n'ai pas déjà été nommée ou nommé pour voter au nom d'une autre personne non apparentée.

**ORIGINAL** — à apporter au centre d'aide aux électeurs ou au lieu de vote électronique par l'électrice ou l'électeur qui agit en qualité de mandataire

**COPIE** — à conserver dans les dossiers du Bureau du greffier municipal